

Commerce équitable et solidaire

Aujourd'hui, notre société subit les effets pervers de ce que l'on a appelé, à une époque, le "rêve américain". En effet, les USA étaient une nation où tout semblait possible pour qui voulait entreprendre, indépendamment de ses origines sociales. Le temps, hélas ! nous a conduit au constat que c'est le pays de tous les extrêmes : si l'on peut y être extrêmement riche, on peut aussi y vivre dans une extrême précarité (13,5 % de la population en 2015, selon les chiffres officiels, probablement en dessous de la réalité).

On ne saurait parler de société équitable !

Plus inquiétant est de constater que, au moins depuis l'après-guerre, tous les pays occidentaux se sont inspirés de ce modèle socio-économique jusqu'à enregistrer, plus particulièrement ces dernières années en France, la remise en cause d'acquis sociaux par la refonte, voire l'abrogation, de lois protectrices de la population. Cette pandémie s'étend maintenant jusqu'en Asie.

Aussi, il est apparu nécessaire de redynamiser la solidarité, et nombreuses sont les associations et les individus qui œuvrent dans ce sens, sans ménager leurs efforts, souvent au détriment de leur vie privée.

Le commerce mondial est devenu le terrain réservé à quelques très grandes entreprises, constituant un oligopole. Les petits producteurs sont donc tributaires de ces dernières, seules clientes directes pour le commerce international. Dès lors, ce n'est plus le fournisseur qui fixe le prix de vente : avec magnanimité, le client accorde un prix à son fournisseur, lui faisant la faveur de commercer avec lui. La conséquence est que le producteur doit travailler très dur, longuement, payer son personnel à un niveau que certains occidentaux n'accepteraient même pas comme pourboire. Pire encore, on retrouve même de l'esclavage, notamment dans certaines exploitations de cacao. Cette situation a été longuement et fermement décriée, au point que, un jour, il a été décidé que le commerce devait devenir plus équitable et même solidaire. De nouvelles règles ont donc été, çà et là, mises en place pour y parvenir (sans pour autant voir disparaître les abus précédemment cités).

Ainsi, très récemment, dans cet esprit de démarche solidaire, il m'a été proposé, dans mon magasin bio, des bananes venant des Canaries. Les arguments sont intéressants : les Canaries sont plus proches de notre Vallée que le Ghana, la Côte d'Ivoire, Haïti... Ce qui réduit à la fois les coûts de distribution et l'empreinte carbone. De plus, s'agissant d'une exploitation en conversion (Tiens ? je pensais qu'un magasin bio ne vendait que des produits labellisés !), il s'agit de l'aider à obtenir son label. Donc, elles sont vendues 14 centimes plus cher, par kilogramme, que celles qui portent les mentions "Ecocert" et "Fair Trade". Une question me vient à l'esprit : le consommateur est-il seul à participer à cette solidarité ? Est-ce que tous les intermédiaires commerciaux, y compris mon détaillant, ont fait un effort de réduction de leur marge commerciale ? Car, si ce n'est pas le cas, en vendant plus cher ce produit – avec une intention d'origine certes louable, à condition qu'il s'agisse d'un petit producteur, qu'il en bénéficie vraiment ainsi que ses salariés – seul le consommateur fait preuve de solidarité. Même le fisc est gagnant, avec un montant de TVA plus élevé ! S'agit-il alors vraiment d'un commerce équitable ? Est-ce que, en achetant un produit issu du commerce équitable, je ne participe pas à rendre ce type d'économie plus inéquitable ?

Pour conclure j'aimerais avoir les certitudes suivantes, concernant cette démarche équitable :

- Qu'elle soit uniquement destinée à des petites exploitations et profitables tant aux propriétaires qu'à leurs ouvriers ;
- Que chaque intervenant, à tous les niveaux du circuit de distribution, baisse sa marge commerciale, **tant en valeur relative qu'en valeur absolue.**
- Que la part supportée par chacun soit réellement équitable, proportionnée à sa situation.

Pour reprendre mon exemple, et dans l'hypothèse où le prix de base aurait été le même que pour des bananes africaines : le producteur a-t-il perçu 14 centimes de plus par kilogramme ?

Il semble que ce ne soit pas le cas, et qu'il y ait même un abus dans la disparité. Une enquête d'Oxfam

révèle qu'entre 1998 et 2015, la part moyenne du producteur sur le prix public a régressé de 2,3 points (de 8,8 % à 6,5 %) (1). Dans le même temps, celle de la grande distribution est passée de 43,5 % à 48,3 % (plus 4,8 points).

Abus également dans la manipulation des esprits. On comprend d'autant mieux pourquoi, en 20 ans, les rayons des grandes surfaces de distribution se sont autant étoffés de "produits du commerce équitable". Même dans les enseignes "Bio" qui, manifestement, ont "oublié" un volet de leur éthique. On nous incite à la bonne action, en nous cachant qu'elle se fait au bénéfice des intermédiaires et non des producteurs. Une fois de plus, on nous dupe en faisant appel à notre solidarité.

28 décembre 2017

(1) https://docs.wixstatic.com/ugd/faccf6_7d39fe4c82bc4540943dd8449ef4f7e7.pdf